

LE PARCOURS DE COMPETENCES PERSONNALISE AU LYCEE

Francis Huot

Professeur agrégé, Nantes (44)

L'EPS au lycée est l'aboutissement d'une formation qui commence dès la maternelle. Si sa fonction la plus visible, pour un néophyte, est de préparer au baccalauréat, sa priorité est de faire acquérir des compétences qui s'inscrivent dans les programmes, et plus fortement encore dans la vie actuelle et future de l'élève.

Comment l'EPS peut-elle optimiser sa formation avec l'ambition « d'assurer la réussite de chaque lycéenne et lycéen »ⁱ ? Comment concilier la triple exigence, de réussite à court, moyen et long terme ?

Organiser des parcours singuliers pour chaque élève peut être une forme de réponse. Réussir, c'est avoir du « mérite »ⁱⁱ au sens classique, c'est se réaliser, grandir, s'épanouir non seulement dans les actions mais aussi dans l'accomplissement d'une vie.

N'est-ce pas le rôle de l'école et celui aussi du lycée de donner la force, les ressources pour réussir pour « faire place, au sein d'une ambition commune à tous, à la singularité des parcours suivis et des réponses apportées par chaque acteur »ⁱⁱⁱ.

L'EPS au-delà de la leçon, c'est se montrer plus ambitieux pour les élèves par la proposition de parcours de compétences. C'est leur donner une formation qui laisse le choix de trouver sa voie, et développer ses réussites.

L'organisation de parcours coordonnés de compétences peut être l'instrument d'acquisition, en EPS, d'une formation de haute qualité donnant accès, pourquoi pas, à l'excellence sinon au mérite.



Le parcours de compétences

Définition

Le parcours de compétences peut être considéré comme un regroupement d'activités qui, dans le cadre de l'EPS, permet aux élèves d'acquérir des compétences formant un tout cohérent. Cette cohérence tient surtout dans la complémentarité des compétences associées et le profil de formation envisagé.

Le parcours valorise le savoir faire de l'élève en lui donnant accès, si possible, à une certification complémentaire à celle du baccalauréat. Par exemple, sur un parcours sécurité-santé, l'élève passe un diplôme de secourisme, le PSC1.

Il peut aussi mettre en avant les compétences de l'élève par l'exercice d'une fonction à responsabilités au sein de l'établissement. Il peut s'agir, par exemple, de diriger un projet dans le cadre de l'Association Sportive ou du foyer Socioculturel. Un autre parcours peut prendre la forme de performances sportives s'exprimant à travers la compétition, et la recherche de résultats sportifs dans le cadre de l'UNSS.

L'idée fondamentale sur laquelle repose le parcours de compétences est la mise en synergie des différents moyens qui concourent à l'éducation physique de l'élève. Ainsi, le cours EPS de l'enseignement commun n'est plus isolé. L'enseignement d'exploration, l'aide personnalisée, l'A.S., l'enseignement facultatif, les activités au sein du F.S.E. ou de l'UNSS, le partenariat local (association ou entreprise) sont autant d'espaces de formation coordonnés dans lesquels l'élève développe et utilise ses compétences. Le projet EPS peut être l'outil par lequel ces parcours de compétences sont formalisés.

Quels parcours ?

Les parcours de compétences sont à imaginer en fonction des ressources de chaque établissement, mais aussi et surtout en fonction des compétences énoncées dans les programmes. Ils peuvent reposer sur l'enseignement d'exploration ou d'autres activités facultatives, mises en cohérence avec les enseignements communs obligatoires. La congruence est celle des compétences, des connaissances et des attitudes qui fondent l'identité du parcours. C'est une identité sociale, culturelle et fonctionnelle. Sociale, car le parcours s'enracine dans l'organisation sociale du Lycée, du quartier, de la ville. Culturelle, puisqu'il se fonde sur les activités habituelles du monde sportif. Enfin, fonctionnelle, puisqu'il débouche sur des compétences immédiatement utilisables dans les activités du parcours. L'élève réalise alors des choix, orientés par les finalités concrètes, elles-mêmes initiées par le parcours emprunté. Le parcours de compétences est une véritable ouverture du lycée sur la vie, qui donne l'opportunité au lycéen, au travers de l'EPS, de se préparer à la vie sociale hors des murs de l'école.



Un peu de méthode

Trois étapes sont nécessaires avant de présenter des parcours coordonnés aux élèves. Le premier passage obligé consiste à regrouper les compétences par blocs thématiques. L'étape suivante est l'identification des ressources locales. La dernière phase est celle de l'identification des parcours singuliers possibles, des passerelles et des qualifications.

L'identification des thèmes

Le thème central du parcours est directement lié à une compétence propre, méthodologique ou sociale. L'idéal est qu'il soit l'expression d'un équilibre entre une compétence propre par exemple, CP2- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains- et la CMS1- s'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi.

Chaque thème doit permettre aux élèves de choisir son parcours d'excellence et par conséquent, au-delà des acquisitions communes, de s'engager plus avant dans les compétences significatives de son propre parcours.

L'identification des ressources

Les ressources s'identifient au regard des compétences propres, méthodologiques et sociales à développer. Un parcours met en avant plusieurs compétences qui nécessitent d'acquérir des connaissances, des capacités et des attitudes. Ces dernières se construisent par la pratique des élèves. Il convient de réfléchir aux actions possibles dans le cadre des activités drainées par l'EPS. Cet inventaire, nécessairement lié aux ressources humaines, ne peut faire l'économie des contraintes matérielles. C'est pourquoi, il est quelquefois nécessaire de compter avec les partenaires de l'école. Par exemple, un parcours performance nautisme nécessite des installations sportives que possède rarement un lycée (base nautique par exemple).

Le parcours singulier

Au sein du parcours de compétences, chaque élève choisit et construit un parcours singulier qui lui donne accès, bien au-delà des acquisitions communes, aux compétences qu'il sélectionne. Pour ce faire, l'équipe EPS conçoit et propose des menus de parcours. Chaque menu est amendé, modifié, dans la mesure du possible, pour prendre en compte les particularités. Les choix font l'objet d'un accord et d'une contractualisation entre la famille et l'établissement. Pour reprendre l'exemple du parcours performance nautisme, tout en s'engageant dans une pratique compétitive, un élève peut vouloir se former à la gestion de projet en associant à son parcours propre, l'un des modules d'un autre parcours.



Exemples de parcours

Exemples de parcours de compétences					
	Natation Santé sécurité	Projet associatif	Performance	Entraînement Métier du sport	Arts
Compétences Propres 1, 3, 5 Compétences Attendues	N4 ou 5 natation course vitesse, distance ou sauvetage	N4 ou 5 dans L'APSA	N5 dans l'APSA	N4 ou 5 dans l'APSA	N5 Danse ou Cirque
Compétences Méthodologiques et Sociales	CMS 2 Assumer les rôles de surveillance et sauvetage	CMS 3 Concevoir des projets	CMS 1 Se préparer à l'effort	CMS 2 Entraîner	CMS 3 Concevoir et mettre en œuvre un projet chorégraphique
Activités obligatoires	AS natation Enseignement de découverte natation ou Enseignement facultatif natation	AS sur une activité et membre dirigeant de l'association Organisation d'un évènement au sein de l'établissement	AS et championnats UNSS Enseignement facultatif	AS et championnats UNSS en tant qu'entraîneur	AS Danse ou cirque
Activités facultatives	Surveillance ponctuelle de bassin	Membre dirigeant d'une association partenaire	Section sportive Pratique compétitive au sein du club partenaire local	Pratique au sein du club partenaire local comme entraîneur	Compagnie locale partenaire
Ouvertures recommandées certification	BNSSA Pré-requis de BPJEPS AA	Certificat de capacité gestion comptable	Palmarès en championnat Niveau de pratique fédérale	Entraîneur fédéral Pré-requis de BPJEPS	Spectacle sur scène, festival

Conclusion

L'enseignement commun d'EPS est relayé par d'autres espaces d'enseignement qui amènent l'élève à choisir et personnaliser ses compétences. Cependant, chaque élève peut avoir besoin ou simplement envie d'apprendre davantage ou différemment pour construire son parcours de vie, son avenir. Le lycée, outre le fait qu'il permet d'acquérir une culture commune, donne à chaque élève la possibilité de construire des connaissances et compétences singulières. Plusieurs dispositifs facultatifs y contribuent. Leur efficacité est décuplée s'ils bénéficient d'une organisation en parcours de compétences articulées. Chaque parcours présente, les acquisitions spécifiques, les activités et les certifications possibles. Il donne le choix à l'élève, choix précieux car il est porteur de sens pour lui. En effet, Il apprend et exerce le futur adulte à se prendre en charge, à décider, à travailler à la construction de son avenir professionnel, personnel et social.

ⁱ Programme EPS Lycée 2010

ⁱⁱ Qu'est-ce que le mérite ? Yves Michaud Edition livre de poche 2009,

ⁱⁱⁱ Gérard Chaix, Recteur de l'Académie de Nantes, Qu'est-ce que le mérite ? Edito du 22 février 2011